

CS2025_01_04

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
COMITÉ SYNDICAL DU 9 AVRIL 2025**

Etaient présents (9) :

Christophe RIVENQ, Jean-Luc GIBELIN, Max ROUSTAN, Aurélie GENOLHER, Lionel ANDRÉ, Jacques PÉPIN, Marc BENOIT, Philippe RIBOT, Claire LAPEYRONNIE

Pouvoirs (2) :

Jalil BENABDILLAH pouvoir à Jean-Luc GIBELIN, Liliane ALLEMAND pouvoir à Jacques PÉPIN

Absents ou excusés (5) :

Monique NOVARETTI, Kathy GUYOT, Fabrice VERDIER, Ghislain CHASSARY, Régis BAYLE

Secrétaire de séance :

Aurélie GÉNOLHER

Objet : Compte administratif 2024 : affectation des résultats

Le Comité Syndical,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Considérant que l'instruction comptable prévoit que l'assemblée délibérante après avoir constaté les résultats lors du vote du Compte Administratif, doit se prononcer sur leur affectation, afin de réaliser l'autofinancement de l'année, nécessaire au respect du principe de l'équilibre budgétaire,

APRES AVOIR DELIBÉRÉ ET PROCÉDÉ AU VOTE,

DECIDE

Il est proposé d'affecter les résultats d'exploitation ainsi qu'il suit :

RESULTAT EXPLOITATION	AFFECTATION	MONTANT EN EUROS
	1068 Excédent de fonct. Capitalisé	0 €
	110 Report à nouveau	0 €

**Votants : 11
Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0**

Pour extrait conforme,

**Le Président,
Christophe RIVENQ**

